

Libretto

FRANTZ FUNCK-BRENTANO

L'AFFAIRE
DU COLLIER

Libretto

Tous droits de traduction, de reproduction
et d'adaptation réservés pour tous pays :
Copyright by Librairie Hachette, 1935.

© Éditions Libretto/Libella, Paris, 2020

ISBN : 978-2-36914-576-9

AU SEUIL DE LA CATHÉDRALE
DE STRASBOURG

LE 19 avril 1770, l'archiduchesse Marie-Antoinette, fille de l'impératrice-reine Marie-Thérèse, épousait par procuration, en l'église des Augustins de Vienne, Louis, petit-fils de Louis XV, devenu par la mort de son père héritier de la couronne de France. Elle n'avait pas encore quinze ans. Le 21 avril, elle quitta l'Autriche, accompagnée du prince Starhemberg. Passant à Strasbourg, le 8 mai, elle y fut haranguée par un jeune prélat, l'évêque coadjuteur du diocèse, le prince Louis de Rohan. Sous le haut portail de la cathédrale, Louis de Rohan s'avança au-devant de la dauphine avec un salut d'une grâce souple et légère. Derrière lui se tenaient les dignitaires laïques et ecclésiastiques du chapitre ; puis le groupe des chanoines en rochet et en camail, sortis de ces petites maisons qui entourent la cathédrale comme les anges assis aux pieds de la Vierge dans les tableaux des primitifs.

Louis de Rohan dessinait une silhouette svelte et élancée. Dans son port et sa démarche, chaque mouvement trahissait l'aristocratie de la race. Les traits du visage étaient fins comme le regard, d'un bleu limpide. La mitre d'or et de pierreries brillait à son front, à ses doigts l'anneau épiscopal.

Dans la clarté du ciel la haute flèche de la cathédrale portait la dentelle de ses pierres rouges. La joaillerie des vitraux flamboyait du fond de la nef par les grandes portes ouvertes, et l'harmonie brillante des orgues, en vagues sonores, roulait

sur le parvis. C'étaient comme des bouffées bruyantes qui s'engouffraient dans les rues, se mêlant aux acclamations de la foule, car, jusqu'aux marches de l'église, le peuple se pressait, accouru de tous les points de la province en costumes du pays, costumes de fête : masse animée, bariolée, où le vert des corsages était d'un ton frais et franc comme le vert des prairies ; où les cheveux blonds des filles, bridés sous le chignon, mêlaient leur doux éclat à celui des coiffes de brocart.

Les orgues se turent, et le prélat dit d'une voix claire que la solennité de la circonstance faisait légèrement trembler : « Vous allez être parmi nous, madame, la vivante image de cette impératrice chérie, depuis longtemps l'admiration de l'Europe comme elle le sera de la postérité. C'est l'âme de Marie-Thérèse qui va s'unir à l'âme des Bourbons. » La petite princesse eut un moment d'émotion, deux larmes mouillèrent ses joues qui étaient devenues plus roses, une lumière lui passa sur le front. Elle avait encore l'angoisse des derniers embrassements de sa mère laissée si loin. Elle l'avait quittée, pour toujours peut-être, et elle était encore une enfant. Marie-Antoinette adorait sa mère, qui avait veillé sur son éducation avec la force de son intelligence et la tendresse de son cœur, et, subitement, par l'évocation de ce prélat inconnu, d'une figure si jolie, claire et comme transparente dans la gloire de sa parure, parmi les chants sacrés et les fumées blanches des encensoirs, cette image vénérée apparaissait devant elle. Marie-Antoinette, la tête penchée sur sa poitrine qui se soulevait plus fort, entra sous les hautes nefs, où le tonnerre des grandes orgues avait repris son fracas.

La troupe formait la haie sur son passage. La dauphine arriva au grand chœur au bas duquel se tenaient les Cent-Suisses en uniformes chamarrés. Au pied de l'autel de Saint-Laurent, qu'entouraient les gardes du corps, un prie-Dieu l'attendait. Elle s'y agenouilla tandis que les dames de sa cour

se rangeaient sur des tabourets. Et Rohan, avant de se placer sous le dais pontifical, se tournant vers l'enfant inclinée, la bénit d'un geste tranquille. Du haut du chœur les harpes faisaient pleuvoir sur les dalles leurs notes argentines. La messe commença.

II

LE PRINCE LOUIS

À LA cour royale, la jeune et gracieuse dauphine fut reçue avec magnificence ; mais de Compiègne ou de Versailles elle s'informa plus d'une fois du beau prélat d'Alsace, qui, à son arrivée en terre de France, avait éveillé en elle une si vive émotion. Ce qu'elle en apprenait fut d'ailleurs pour la surprendre. Dans son palais de Saverne, près de Strasbourg, entouré de la noblesse et des plus jolies femmes de la province, le prince Louis, comme on l'appela jusqu'au jour où il devint cardinal, menait la vie d'un seigneur féodal. À cheval, suivi des meutes hurlantes, il courait le renard et le sanglier. Dans les salles du palais, les vins du Rhin et de Hongrie coulaient à flots ; des chevreuils entiers étaient servis sur les tables.

Le duc d'Aiguillon, appuyé sur la toute-puissante favorite du roi Louis XV, Jeanne-Bénédictte Vaubernier, comtesse du Barry, venait d'être nommé Premier ministre. Il était dévoué à l'illustre famille des Rohan-Soubise. Le 9 juin 1771, Marie-Antoinette écrivait à sa mère, l'impératrice Marie-Thérèse : « L'on dit que c'est le coadjuteur de Strasbourg qui doit aller à Vienne comme ambassadeur. Il est de grande maison, mais la vie qu'il a toujours tenue ressemble plutôt à celle d'un soldat qu'à celle d'un coadjuteur. » Le comte de Mercy-Argenteau était le représentant de la couronne d'Autriche auprès du roi de France, très fidèle conseiller de Marie-Thérèse et qui allait devenir celui de Marie-Antoinette. Il mandait de son côté :

« Cet ecclésiastique est entièrement livré à la cabale de la comtesse du Barry et du duc de d'Aiguillon, et je crains que ce ne soit pas le seul inconvénient qui le rende peu propre à la place qui lui est destinée. »

Les Rohan se disaient issus de l'ancienne maison souveraine de Bretagne, étant venus en France avec Anne, la petite « duchesse en sabots » qui épousa Charles VIII. Ils faisaient corps avec les princes de Lorraine, marchant de pair avec eux, immédiatement après les princes du sang.

Le prince Louis de Rohan était né en 1734. En 1760 il avait été nommé coadjuteur de l'évêque de Strasbourg. C'était une nature très douée, fine fleur d'aristocratie, comme en produisent les civilisations raffinées en leurs plus délicats épanouissements. Il avait beaucoup de cœur et beaucoup d'esprit et une élégance subtile dont la dignité ecclésiastique rehaussait le charme, une galanterie et une politesse de grand seigneur. « À beaucoup d'élégance, observe Besenval, il joignait beaucoup de grâces dans l'esprit et même des connaissances. » Reçu membre de l'Académie française à vingt-sept ans ; personne n'avait une conversation plus agréable. « Il est aimable autant qu'on peut l'être », note Mme de Genlis. Les Immortels se déclaraient charmés de sa compagnie. Un cœur « sensible », comme disaient les contemporains, et une grande fortune lui permettaient de faire le bien largement. Il le faisait avec bonne grâce et d'un esprit joyeux. Plus tard, après qu'une catastrophe terrible l'eut terrassé, il trouva dans l'adversité des personnes qui se souvinrent de ses qualités charmantes et des écrivains pour les rappeler.

Le prince Louis tenait à Saverne table ouverte. Un pauvre chevalier de Saint-Louis venait s'y asseoir, mais n'avait pas, comme les autres, de pièce d'argent à glisser sous la serviette pour le valet servant. Et le valet de signaler au prince cet hôte minable qui arrivait sans invitation. Rohan ordonna de le faire asseoir la fois prochaine auprès de lui : honneur qui

surprit le chevalier ; mais celui-ci ne tarda pas à deviner la malice à la figure du domestique. Tout allait d'ailleurs au mieux, quand vers la fin du repas, le prince, qui s'occupait de magie, demanda brusquement à son hôte :

« Combien de diables connaissez-vous ?

« – Trois, monseigneur.

« – Trois ?

« – Un pauvre diable qui trouve à manger chez un bon diable, mais qu'un mauvais diable a voulu mettre dans l'embarras. »

Rohan, charmé de la réponse, fit savoir que le couvert du chevalier serait désormais mis chez lui chaque jour.

À Saverne, Rohan logeait parfois jusqu'à deux cents invités, la même nuit, sans compter les serviteurs. Une dame fort jolie, accompagnée d'un jeune officier, étant venue en visite, le prince les retint à coucher, quand un domestique vint l'avertir qu'il n'y avait plus de place.

« Est-ce que l'appartement des bains est plein ?

« – Non, monseigneur.

« – N'y a-t-il pas deux lits ?

« – Oui, monseigneur, mais ils sont dans la même chambre, et cet officier...

« – Eh bien ! ne sont-ils pas venus ensemble ? Les gens bornés comme vous voient toujours tout en mal. Vous verrez qu'ils s'accommoderont très bien. Il n'y a pas la plus petite réflexion à faire. »

Et, de fait, « ils s'accommodèrent » très bien et ne firent « la plus petite réflexion » ni l'officier ni la dame.

On accusait Louis de Rohan d'être léger, défaut de son rang et de son éducation ; d'où résultait d'ailleurs l'agrément de son esprit.

Ce jeune prélat est fort gai, dit Mercy-Argenteau, et encore plus léger. « Il devrait se chausser de bonnes semelles de plomb, écrit un nouvelliste du temps, et se couvrir la nuque

d'une bonne calotte de plomb : c'était la précaution du léger Philotas pour ne pas tourner à tout vent. »

Ajoutez une faiblesse et une crédulité extrêmes – c'est un point sur lequel Mme d'Oberkirch insiste –, et l'on en trouvera plus loin de surprenants témoignages ; mais bien avant l'affaire retentissante dans laquelle il fut impliqué, bien avant sa liaison avec Cagliostro, on voit le prince Louis prêter créance aux projets les plus absurdes, accueillir tous les inventeurs. Il se passionne pour des découvertes chimériques, pour la « conversion des sels de mer, des montagnes, des fontaines, en salpêtre aiguillé ». Étant ambassadeur, il rédige sur cette belle invention des mémoires au ministre et au roi. L'État, assure-t-il, y gagnerait des sommes immenses.

À cette légèreté, à cette faiblesse et à cette crédulité se joignait une grande ambition qui avait été mise et surexcitée en lui, dès son jeune âge, par sa famille entière. Celle-ci réunissait ses efforts pour le porter aux plus hautes charges : elle espérait le voir parvenir au premier rang dans les conseils du roi et voyait en lui l'instrument de sa propre grandeur.

Enfin le prince Louis était une nature exaltée, exaltée jusqu'au délire, dira l'un des magistrats qui, dans la suite, l'étudieront le plus attentivement.

En réunissant ces traits de caractère, on expliquera, croyons-nous, ceux des faits de ce récit où Rohan a été mêlé.

III

L'AMBASSADE DE VIENNE

POUR équiper son ambassade, Rohan avait dépensé des sommes immenses. Deux carrosses de parade du prix de 40 000 mille francs, aux coussins de velours mauve avec passements d'argent, les mantelets, custodes et gouttières doublés de soie blanche ; on eût dit de grandes lanternes empanachées, ciselées par des orfèvres, suspendues sur des ressorts d'acier. La caisse tout entière, et jusqu'à la coquille où le cocher posait ses pieds, étaient peintes d'armoiries et de fleurs encadrées de rocaille d'or sur les laques brillants. Une écurie de cinquante chevaux, dont le premier écuyer était brigadier des armées du roi, un sous-écuyer et deux piqueurs ; six pages tirés de la noblesse de Bretagne et d'Alsace, vêtus de soie et de velours en broderie, avec un gouverneur pour le métier des armes et un précepteur pour le latin ; deux gentilshommes pour les honneurs de la chambre ; le premier était chevalier de Malte et le second capitaine de cavalerie ; six valets de chambre, un maître d'hôtel, un chef d'office, tout de rouge habillés et galonnés sur les coutures ; deux heiduques qui avaient des brandebourgs et des plumets ; quatre coureurs chamarrés de broderies d'or et pailletés d'argent : chacun de ces costumes avait coûté 4 000 livres* et faisait au soleil un étincellement de féerie ; douze valets de pied ; deux suisses,

* Environ 451 000 €

dont l'un, le plus maigre, pour les appartements, et l'autre, très ventru, pour le service de la porte. Pour accompagner les repas, six musiciens habillés d'écarlate, les boutonniers filigranés d'or fin ; puis un intendant de maison, un trésorier, quatre gentilshommes d'ambassade nommés et brevetés par la Cour ; pour secrétaire d'ambassade un jésuite et, pour seconder le jésuite, quatre secrétaires adjoints.

Marie-Thérèse n'avait pas accueilli d'une manière favorable le nom du nouvel ambassadeur. « J'ai tout lieu d'être mécontente du choix que la France a fait d'un aussi mauvais sujet que le coadjuteur de Strasbourg, écrivait-elle à Mercy-Argenteau. Je l'aurais peut-être refusé si je n'avais été retenue par la crainte des désagréments qui auraient pu en rejaillir sur ma fille. Vous ne laisserez pas de faire comprendre à la cour de France qu'on fera bien de recommander à cet ambassadeur une conduite sage, conforme à son état. Je vous avoue que je crains nos femmes d'ici. »

Rohan arriva à Vienne le 10 janvier 1772. Une nuée de laquais, à la livrée de l'ambassadeur, menaient la caravane des mules, si légèrement ferrées d'argent que, de la porte au palais de France, les fers semèrent les rues, à la joie du peuple qui se culbutait pour les ramasser. Le prince Louis présenta ses lettres de créance le 19. Marie-Thérèse fut surprise d'une première impression favorable. Elle en écrivit à son représentant à Versailles : « Rohan est tout uni dans ses façons et tout simple dans son extérieur, sans grimace ni faste, très poli avec tout le monde. D'abord il déclara ne pas vouloir fréquenter les spectacles ; mais bientôt il changea de sentiments. »

Malheureusement, Marie-Thérèse, elle aussi, changea bientôt de sentiments à l'égard du représentant du roi de France, pour revenir aux préventions que sa correspondance avec Mercy-Argenteau lui avait inspirées. L'impératrice était une nature très simple et très droite, profondément allemande, prenant les choses au sérieux. Les façons légères

du prélat, son élégance mondaine, ses propos aimables où perçait une pointe de cette galanterie qui faisait alors le dangereux éclat de la cour de France, l'étonnèrent d'abord, puis l'effrayèrent, et bientôt lui firent horreur. Un évêque qui se rendait aux invitations de la noblesse du pays en costume de chasse – justaucorps vert à brandebourgs d'or, plumes de faucon en aigrette sur la coiffe ; qui, dans son château des bords du Danube, cadeau royal de la reine de Hongrie à l'ambassadeur de France, recevait en tumultueuses parties de chasse les plus illustres familles de Vienne et, dans une seule journée, tirait de ses propres mains jusqu'à 1 328 coups de fusil ; un prêtre qui assistait en parure brillante aux bals masqués et y recevait de la princesse d'Auersperg, costumée « en juive aisée », un portefeuille « tout brodé en or » ; un prélat qui, à l'ambassade même, organisait des soupers par petites tables pour les dames de la Cour, et, à ces dames, ne laissait pas de tourner, le plus agréablement du monde, les compliments les plus séducteurs – semblait à la pieuse souveraine un représentant du diable plutôt que du Roi Très Chrétien.

Avait-on, au point de vue moral, un grief sérieux, précis, à formuler contre le prince Louis ? Marie-Thérèse eût été embarrassée de le dire, et, quelle qu'ait été jusqu'à ce jour l'opinion des historiens, nous ne le croyons pas ; mais les apparences semblaient à l'impératrice tellement abominables que, avec son esprit de femme, elle ne pouvait douter que le fond n'y fût aussi. « L'ambassadeur Rohan, écrit-elle quinze jours après son arrivée, est un gros volume farci de bien mauvais propos, peu conformes à son état d'ecclésiastique et de ministre, et qu'il débite avec impudence en toute rencontre ; sans connaissance des affaires et sans talents suffisants, avec un fond de légèreté et de présomption et d'inconséquence. La cohue de sa suite est de même un mélange de gens sans mérite et sans mœurs. » Et le temps ne fit qu'accentuer cette opinion

défavorable, au point que l'antipathie devint peu à peu chez l'impératrice une sorte de haine violente et passionnée.

Étant allé prendre les eaux à Baden, à six lieues de Vienne, le prince Louis y donna une fête populaire en plein air. « Beaucoup de dames et de seigneurs de Vienne y sont venus. Elle consistait en deux tavernes joliment arrangées de branches d'arbres, au bout desquelles, et sur chacune, deux tonneaux de vin. À côté de ces tonneaux se trouvaient des paniers de pain et de viande que l'on jetait et répandait de tous côtés. Le vin coulait et quiconque en voulait se présentait avec une cruche. Au milieu de ces cahutes, il y avait un grand sapin très haut, avec un habillement complet pour quiconque irait le chercher. Ces sortes d'arbres sont polissés et graissés pour en augmenter la difficulté. Après que plusieurs champions se furent vainement épuisés pour chercher le butin, il y en eut un qui y parvint. Au son des timbales et trompettes on l'applaudit. Après cette récréation, la comédie allemande commença à jouer sur un théâtre dressé à cette occasion et orné très joliment. Les dames et le monde de distinction étaient en face sous une énorme tente. Au bout de cette tente une petite maison où l'on servait en abondance les glaces et rafraîchissements. La populace vit la comédie tout à son aise. Elle fut terminée par un fort joli feu d'artifice tiré près de l'eau. On dansa un peu en présence de tout le monde ; ensuite, dans les voitures du prince, les dames se rendirent chez lui. Après le souper on dansa de nouveau. »

L'incident des soupers faillit dégénérer en querelle entre l'impératrice et l'ambassadeur.

C'était une innovation de Rohan qui avait eu le plus grand succès. Le jeune prélat réunissait chez lui des sociétés de cent à cent cinquante personnes choisies parmi les meilleures familles d'Autriche. Des tables de six ou huit couverts au plus se multipliaient dans les salons du palais Liechtenstein dont les jardins étaient illuminés. Les convives s'y groupaient

à leur guise, et quel joyeux babillage dans le cliquetis de la porcelaine, de l'argenterie et des cristaux ! Notre ambassadeur évitait ainsi la monotonie compassée et silencieuse des longues tables officielles où tout le monde jusqu'alors, en ces agapes diplomatiques, s'était si solennellement et diplomatiquement ennuyé. Aussi ne doit-on pas s'étonner si, parfois, la gaieté devenait un peu bruyante. Elle était toujours, assurait Rohan, du meilleur aloi. Les soupers étaient suivis de jeux, de danses, de concerts, « où la jeunesse, dit l'abbé Georgel, jouissait sous les yeux des parents d'une honnête liberté ». Rohan y présidait, avec quelle grâce, on l'imagine. Les jeux et les ris, autour du prélat charmé, nouaient les intrigues d'amour. Et comme la compagnie s'amusait infiniment, elle ne se séparait que fort avant dans la nuit. Les invitations aux jolis soupers de l'évêque furent de plus en plus recherchées et Marie-Thérèse fut de plus en plus convaincue que l'ambassadeur de France « corrompait sa noblesse ». Elle chargea le prince de Saxe-Hildburghausen, « aux conseils de qui l'âge, le rang, la considération étaient faits pour donner du poids », de présenter des observations. Rohan répondit avec infiniment de bonne grâce et de politesse que la plus grande décence ne cessait de présider à ces réunions, qu'elles étaient annoncées pour toute l'année et qu'on ne saurait les suspendre sans donner prétexte aux plus mauvais bruits, aussi bien sur les invités que sur lui-même. « Sa Majesté, dit-il, est suppliée de peser ces raisons dans sa sagesse et de ne rien exiger qui pût porter atteinte à la réputation de l'ambassadeur comme à celle des premières maisons de Vienne qui lui font l'honneur de fréquenter ces assemblées. » Et les « assemblées » continuèrent comme auparavant.

Marie-Thérèse s'irritait d'autant plus de ces discussions, qui devenaient fréquentes, que Rohan y apportait l'avantage de ses manières de grand seigneur et les armes blessantes de son esprit. Au cours d'une dispute, les gens de l'ambassadeur

avaient malmené un secrétaire de la Couronne nommé Gapp. Marie-Thérèse exigea qu'ils fussent mis aux arrêts. « Mais leurs confrères, écrit-elle, devaient leur faire visite pour les amuser dans leur prison. De plus, un des arrêtés étant tombé malade, Rohan a demandé de le reprendre chez lui en le faisant remplacer par deux autres qui devaient rester aux arrêts en place du coupable. Tout cela est accompagné de persiflage, d'ironie, d'impertinences intolérables. Mais on lui a fait répondre que ce n'est pas la coutume ici de faire subir aux innocents le châtement du coupable et qu'au reste le malade serait encore mieux soigné aux arrêts. »

Encore si, dans les entours de l'impératrice, on eût partagé ses antipathies ! Mais ce diable d'évêque, avec ses « turlupinades », charmait les gens et gagnait les cœurs. La correspondance de l'impératrice avec Mercy-Argenteau en est pleine de dépit. « Nos femmes, dit-elle, jeunes et vieilles, belles et laides, en sont ensorcelées. Il est leur idole, il les fait radoter, si bien qu'il se plaît fort bien ici et assure y vouloir rester même après la mort de son oncle », l'évêque titulaire de Strasbourg. L'empereur Joseph II lui-même, que sa mère a associé au trône, paraît conquis : « L'empereur aime à la vérité à s'entretenir avec lui, mais pour lui faire dire des inepties, bavardises et turlupinades. » Jusqu'au chancelier Kaunitz qui se déclare enchanté de cet ambassadeur. L'impératrice voudrait s'en consoler en pensant que c'est « parce que celui-ci ne l'incommode pas et lui montre toute sorte de soumission ». Propos de femme irritée. Elle comprenait que l'action du jeune prélat était plus sérieuse. « Ce même Rohan, écrit-elle à Mercy le 6 novembre 1773, ayant été à la Saint-Hubert avec l'empereur, celui-ci l'a fait mettre à table à côté de lui et a jase deux heures de suite, je ne sais de quoi ; mais il en est résulté une envie très marquée d'aller à Paris dès après Pâques. La tournée, les visites, la vie à mener, tout a été concerté ; on a donné des avertissements pour les gens. Vous voyez par cet

échantillon ce qu'un homme hardi, et qui s'énonce bien, peut sur l'esprit de l'empereur. Et voilà ce qui rend ma situation désagréable. Un misérable peut renverser avec un mot tout ce que des travaux continuels ont produit. »

Les rapports se tendirent enfin à l'extrême quand Rohan, dévoilant les manœuvres de Mercy à la cour de France – où celui-ci s'était procuré, jusque dans les plus hautes sphères, des intelligences par lesquelles il se renseignait sur ce qui se passait dans les Conseils –, recourut à Vienne à des moyens semblables. Prenant résolument son parti, Marie-Thérèse demanda à Mercy-Argenteau d'obtenir son rappel. Jusqu'alors elle avait eu la raison et le bon droit de son côté ; elle commit de ce moment la faute très grave de mêler sa fille, Marie-Antoinette, à son ressentiment, en lui demandant de travailler, elle aussi, au retour du coadjuteur et en s'efforçant de lui faire partager son aversion pour lui.

IV

MARIE-THÉRÈSE

ON peut dire que Marie-Antoinette a été victime de sa tendresse pour sa mère. Quel sentiment eût été plus légitime s'adressant à une mère comme Marie-Thérèse, de qui le génie était agrandi par le cœur ! À Marie-Antoinette – venue en France à quinze ans, auprès d'un mari lourd, gauche, renfermé, qui ne pouvait alors la comprendre et qui ne la comprit d'ailleurs que peu à peu, à mesure que son esprit à lui-même se développa ; jetée à quinze ans dans cette Cour où trônait la Du Barry ; abandonnée en toute inexpérience aux passions ambitieuses qui s'arrachaient son influence, se disputaient son appui, point de mire de viles intrigues, les plus méchantes souvent –, qui, au monde, pouvait servir d'appui et de guide ? Elle n'en avait et ne pouvait en avoir d'autre que sa mère. Son mari ne voit ni ne sent ; Louis XV est indifférent ; ses tantes, Mesdames Adélaïde, Sophie et Victoire, sont de vieilles filles au cœur sec, à la pensée étroite, aigries, désagréables, ennuyées.

Marie-Thérèse en profita pour faire de sa fille un instrument de sa politique. L'impératrice ne présageait pas, évidemment, combien cette complicité deviendrait funeste à « la pauvre innocente reine », comme elle l'appelait parfois ; et celle-ci, de son côté, élevée dans la pensée que l'union indestructible de la France et de l'Autriche assurait le bonheur du monde, ne pouvait imaginer, en la bonté, simplicité

et naïveté de son être, qu'en servant les intérêts de sa mère, elle s'exposerait un jour aux reproches d'avoir desservi ceux de sa nouvelle patrie.

Pour agir sur sa fille, Marie-Thérèse avait non seulement les lettres qu'elle lui écrivait d'une plume si forte et autorisée ; elle entretenait auprès d'elle un agent d'un tact et d'une adresse incomparables, le comte de Mercy-Argenteau. « Sur le point de Rohan, écrit-elle à son représentant, je touche un mot à ma fille, en lui commettant de n'en parler qu'à vous. Sans porter des plaintes formelles, je souhaiterais et compte que le roi voudra me complaire en me délivrant de cet indigne représentant. » Et Mercy répond : « J'ai demandé à madame la dauphine trois ou quatre jours de temps pour bien combiner la démarche que Son Altesse royale aura à faire vis-à-vis du prince de Rohan. Je lui exposerai quels moyens elle pourra employer. »

Pressée des deux parts, Marie-Antoinette se découvrit. Elle parla directement à Mme de Marsan, tante du prince Louis, et lui conseilla de faire demander par sa famille même le rappel du jeune ambassadeur. À ce moment Marie-Thérèse semble avoir entrevu le danger qu'elle faisait courir à sa fille : « Comme les parents de Rohan sont nombreux et assez puissants, il y en a qui craignent qu'ils ne vengent sur ma fille les torts qu'ils prétendent leur avoir été faits par mes démarches. Ils le craignent d'autant plus qu'ils supposent que ma fille ne garde pas toute la réserve sur les lettres que je lui écris et qui concernent la personne de Rohan. Vous saurez au mieux juger de la valeur de ces suppositions. Je vous répète seulement que Rohan est toujours plus inconséquent et insolent. Je serais fâchée si l'on voulait retarder ou éluder tout à fait son rappel, pour m'obliger à une démarche plus forte, pour être à la fin délivrée d'un homme aussi insupportable. »

Une circonstance avait fait partager à Marie-Antoinette les plus vifs ressentiments de sa mère. Rohan, qui se savait

vivement attaqué par l'impératrice, trouvait dans son esprit mordant les répliques nécessaires. C'étaient des traits cruels. Dans une lettre au ministre des Affaires étrangères, d'Aiguillon, il écrivait, non sans justesse d'ailleurs : « J'ai effectivement vu pleurer Marie-Thérèse sur les malheurs de la Pologne opprimée ; mais cette princesse, exercée dans l'art de ne se point laisser pénétrer, me paraît avoir les larmes à son commandement ; d'une main elle a le mouchoir pour essuyer ses pleurs, et, de l'autre, elle saisit le glaive pour être la troisième partageante. » Par étourderie, ou par méchanceté peut-être, car d'Aiguillon détestait Marie-Antoinette, le ministre porta la lettre à la Du Barry, qui trouva plaisant d'en donner lecture à l'un de ses soupers. Et tous les courtisans d'applaudir, et l'un d'eux de redire l'épigramme à Marie-Antoinette. On imagine l'irritation de la dauphine.

Ce ne fut que deux mois après la mort de Louis XV, Louis XVI étant monté sur le trône et l'influence de Marie-Antoinette étant devenue prépondérante, que l'impératrice d'Autriche fut débarrassée de cette « vilaine honteuse ambassade », pour reprendre ses expressions. La rancune de Marie-Thérèse était si forte que, lorsqu'il s'agit d'un retour momentané – Rohan désirant revenir à Vienne pour y prendre congé de la Cour et de ses amis –, elle en écrivit à Mercy : « Je serais très fâchée de l'exécution de ce projet comme d'une insulte faite à ma personne. » Rohan fut remplacé par le baron de Breteuil. « Breteuil pourrait trouver à son premier début ici quelque embarras, observe Marie-Thérèse, tant on est prévenu en faveur de son prédécesseur. Ses partisans, cavaliers et dames, sans distinction d'âge, sont fort nombreux, sans même excepter Kaunitz et l'empereur lui-même. » À tous ses amis, Rohan envoya son portrait ciselé sur une mince plaquette d'ivoire, et tel était leur enthousiasme qu'ils firent monter l'ivoire en bague, le cerclant de perles et de brillants. Le chancelier Kaunitz, lui aussi, portait cette bague

à son troisième doigt. « J'aurais eu de la peine à le croire, dit Marie-Thérèse, si je n'en avais été convaincue par mes propres yeux. »

Louis de Rohan vit dans son rappel un outrage. Il ne pardonna pas à Breteuil de lui avoir succédé et le soupçonna d'avoir contribué à sa disgrâce. Il le poursuivit à son tour de son esprit railleur. Breteuil, homme de tout autre trempe, ne lui répondit que par le silence et par une haine vigoureuse que, plus tard, en de terribles circonstances, il devait brutalement faire agir.

Dans son ressentiment, Rohan ne parvint cependant pas à comprendre la jolie petite souveraine qu'il avait naguère, à son entrée en France, accueillie en un jour de fête et d'espoir, sous le portail tendu de velours grenat de la haute cathédrale en pierres rouges.

MARIE-ANTOINETTE

DÈS son entrée à Strasbourg, la petite dauphine avait eu un mot que la ville entière avait répété. Comme le chef du Magistrat, c'est-à-dire du conseil de ville, dans la pensée de lui être agréable, entamait une harangue en allemand : « Ne parlez pas allemand, monsieur, à dater d'aujourd'hui je n'entends plus que le français. »

Nous devons à la plume d'Edmond et de Jules de Goncourt le meilleur portrait de Marie-Antoinette qui ait été tracé :

« Un cœur qui s'élançait, se livre, se prodigue, une jeune fille allant, les bras ouverts, à la vie, avide d'aimer et d'être aimée : c'est la dauphine. Elle aimait toutes les choses qui bercent et conseillent la rêverie, toutes les joies qui parlent aux jeunes femmes et distraient les jeunes souveraines : les retraites familières où l'amitié s'épanche, les causeries intimes où l'esprit s'abandonne, et la nature, cette amie, et les bois, ces confidents, et la campagne et l'horizon, où le regard et la pensée se perdent, et les fleurs et leur fête éternelle. Par un contraste singulier, la gaieté couvre le fond ému, presque mélancolique de la dauphine. C'est une gaieté folle, légère, pétulante, qui va et vient, remplit tout Versailles de mouvement et de vie. La mobilité, la naïveté, l'étourderie, l'expansion, l'espièglerie : la dauphine promène et répand tout autour d'elle, en courant, le tapage de ses mille grâces. La jeunesse et l'enfance, tout se mêle en elle pour séduire,

tout s'allie contre l'étiquette, tout plaît en la princesse, la plus adorable, la plus femme, si l'on peut dire, de toutes les femmes de la Cour. Et toujours sautante et voltigeante, passant comme une chanson, comme un éclair, sans souci de sa queue ni de ses dames d'honneur. »

En tête de ces dames d'honneur vient Mme de Noailles, duègne grave et solennelle, pénétrée de l'importance de son emploi. La dauphine, rieuse, l'a baptisée : Mme l'Étiquette. Quand la dauphine fut devenue reine et mère, et que, tenant son enfant dans ses bras, elle voulait le poser dans son berceau, Mme de Noailles intervenait : ce n'était pas conforme à l'étiquette. Il arriva, Marie-Antoinette étant un jour montée à dos d'âne, que la bête, d'un coup d'arrière-train, la jeta sur le gazon. Elle est assise dans l'herbe haute, les jupes retroussées et battant des mains : « Vite ! allez chercher Mme de Noailles, qu'elle nous dise ce que veut l'étiquette quand une reine de France est tombée d'un âne ! » Ce trait caractérise l'esprit de Marie-Antoinette, son ironie faite de gaieté et de bon sens ; ironie charmante par laquelle elle fut bien de son temps, mais qui lui suscita des inimitiés irréconciliables. Dans sa bouche de souveraine, les mots avaient un poids plus grand. Les traits qu'elle lançait pénétraient plus avant, et les blessures faites étaient d'autant plus douloureuses que, le plus souvent, la malice portait juste.

Quand elle était venue à la cour de France, Marie-Antoinette était encore une enfant. Louis XV en fait la remarque. Ses plus grands plaisirs, à elle, épouse de l'héritier du trône, sont des parties de jeux avec les enfants de sa première femme de chambre, déchirant ses robes, détériorant le mobilier, mettant le salon sens dessus dessous. On s'attend à voir entrer la maman grondeuse. Et, de fait, le courrier de Vienne apporte les gronderies : « On prétend, lui écrit sa mère, que vous commencez à donner du ridicule au monde, d'éclater de rire au visage des gens. Cela vous ferait un tort

infini, et ferait même douter de la bonté de votre cœur. Ce défaut, ma chère fille, dans une princesse, n'est pas léger. » Louis XV fait appeler Mme de Noailles. Il désire causer de la dauphine. Assurément ses qualités et son charme méritent tous les éloges, mais elle a trop de vivacité dans son maintien public et trop de familiarité, à la chasse par exemple, quand elle distribue des provisions aux jeunes gens réunis autour de sa voiture. Futilités, dira-t-on. Louis XV, esprit clairvoyant, lisait peut-être dans l'avenir.

L'abbé de Vermond, qui avait été envoyé à Vienne pour veiller à l'éducation de la future dauphine, n'avait pas cru devoir combattre les tendances de son caractère. Il les avait, au contraire, accentuées. Vermond était, lui aussi, un homme de son temps : un abbé XVIII^e siècle, qui aimait l'esprit, les vives reparties, le bon sens et la bonne humeur. Au loin l'ennui, l'étiquette, le cérémonial encombrant, dont une tradition séculaire a embarrassé la reine de France ! « L'abbé de Vermond, disent les Goncourt, voulait par l'éducation mettre Marie-Antoinette plus près de son sexe que de son rang. » C'est la doctrine de Jean-Jacques. L'auteur d'*Émile* n'eût pas éduqué son élève différemment.

S'il était permis de supposer que Rousseau eût admis dans l'État qu'il rêvait une souveraine, on dirait que Marie-Antoinette eût réalisé son idéal. Qu'est-ce qui la caractérise ? L'amour de la nature, l'horreur des conventions et la sensibilité du cœur. Y a-t-il autre chose dans la morale de Jean-Jacques ?

Elle concevait la vie comme une petite demoiselle sentimentale l'imagine à son printemps : aller le matin, du haut de la colline, voir se lever le soleil, courir dans les gazons verts, parmi les fleurs des champs, se promener dans les bois, ou le soir au clair de lune. Sa résidence favorite est un séjour qu'elle a rapproché de la campagne autant qu'elle a pu, Trianon. Trianon n'a pas été le village d'opéra-comique

que les Goncourt encore se sont figuré, mais un petit village réel avec une exploitation rurale sérieuse, une vraie laitière et de véritables fermiers. « Ce séjour de campagne, écrit M. de Nolhac, augmente la familiarité et l'abandon. La reine de France y tient moins de place que Mme de Montesson ou la maréchale de Luxembourg dans leur cercle à Paris. C'est une maîtresse de maison sans prétention, qui laisse volontiers ses invités se grouper autour d'une femme, Mme de Polignac, par exemple, et qui se réserve les soins de l'hospitalité. Son unique plaisir est de plaire à des hôtes qui sont tous ses amis, à des amis choisis par son cœur et dont elle se croit aimée. » Quand elle entre, les femmes ne quittent pas l'épINETTE ou leurs métiers de tapisserie ; ni les hommes le billard ou le trictrac.

On connaît les traits de sa sensibilité. C'était la reine qui, assise sur un fauteuil, au haut d'une estrade où Mme Vigée-Lebrun la peignait, se précipitait pour ramasser le pinceau de l'artiste, dans la crainte que celle-ci, en état de grossesse avancée, ne se fit mal. Les souvenirs de Mme Vigée-Lebrun ont laissé de jolis détails sur les « séances » de son modèle. Quand on était fatigué de peindre et de causer, la reine et l'artiste chantaient au clavecin les duos de Grétry. C'était la reine qui, soucieuse des jeunes filles de sa domesticité, lisait le matin les pièces du soir – elle qui s'astreignait si difficilement à la lecture – pour savoir si le spectacle leur en pouvait être permis. Le postillon du carrosse, où se trouve Marie-Antoinette, tombe et se blesse. Elle refuse de continuer son chemin et ne veut repartir qu'une heure après que tous les bandages ont été posés. Elle a organisé les secours, dans son émotion appelant tout le monde : « Mon ami » – pages, palefreniers, postillons. Elle leur disait, les tutoyant : « Mon ami, va chercher les chirurgiens ; mon ami, cours vite pour un brancard ; vois s'il parle, s'il est présent ! »

Nous touchons au trait saillant de son caractère, à celui qui lui fera le plus de tort : l'irrésistible besoin de témoigner son affection à ceux qu'elle aime et de recevoir les témoignages d'affection de ceux dont elle se croit aimée. D'abord sa mère. Celle-ci connaît sa fille. Elle sait la puissance de la tendresse qu'elle lui a inspirée, et qu'en Marie-Antoinette la tête n'est pas capable de lutter contre le cœur. Elle en use et abuse. Après avoir obtenu d'elle ce qui lui semblait le plus dur, ce qui révoltait tout son être, qu'elle fit bon visage à la Du Barry, Marie-Thérèse et Joseph II pèsent sur Marie-Antoinette et parviennent à faire d'elle leur auxiliaire dans l'affaire du partage de la Pologne, dans celle de la succession de Bavière, dans celle de l'ouverture de l'Escaut. La seule idée politique que la reine ait reçue étant enfant et qui, avec le temps, a pris en elle plus de force, est que l'union étroite de la famille de sa mère avec celle de son mari, cimentant l'alliance des couronnes de France et d'Autriche, est la base nécessaire de toute politique salubre aux deux pays. Elle écrit à sa mère en termes touchants : « Mercy m'a montré sa lettre qui m'a donné fort à penser. Je ferai de mon mieux pour contribuer à la conservation de l'alliance et bonne union. Où en serais-je s'il arrivait une rupture entre nos deux familles ? J'espère que le bon Dieu me préservera de ce malheur et m'inspirera ce que je dois faire. Je l'en ai prié de bon cœur. » Elle ne croit pas trahir les intérêts de la France. – Au reste, les trahit-elle ? – Mais son attitude parviendra grossie, dénaturée, dans la pensée populaire. Son règne finira aux cris de « À bas l'Autrichienne ! » qui l'accompagneront jusqu'à l'échafaud ; tandis que sa mère et son frère, irrités de trouver en elle des résistances de Française, l'accusent de leur côté d'ingratitude, nonobstant ses complaisances, et de ne pas être vis-à-vis d'eux la fille et la sœur dévouée qu'ils avaient espérée.

Poussée par son besoin d'affection, Marie-Antoinette crut que, étant souveraine, il lui était possible, il lui était permis

d'avoir des amis. Nous savons ses affections cordiales, prime-sautières, charmantes de forme et d'expression. Deux noms en sont devenus célèbres : ceux de la délicieuse princesse de Lamballe et de la jolie comtesse Jules de Polignac. « La comtesse de Polignac, dit le duc de Lévis, avait la plus céleste figure qu'on pût voir. Son regard, son sourire, tous ses traits étaient angéliques. Elle avait une de ces têtes où Raphaël sait joindre une expression spirituelle à une douceur infinie. » Le timbre de sa voix était pur et captivant. Elle chantait d'une manière simple et suave et avec le plus gracieux abandon. Ses mouvements souples et presque négligés avaient le charme de la nature. Sa parure était toujours des plus simples, une rose dans les cheveux, une robe de linon ou de mousseline légère, blanche, flottante, bien en harmonie avec ce caractère naturel, tendre, affectueux. Ses paroles semblaient des caresses, son sourire avait la tendresse d'un baiser. Dès les premiers jours, Marie-Antoinette fut conquise. Et ce fut une de ces jolies amitiés de jeunesse faites de familiarités et d'étourderie, de confidences et de badinage : « Des jeux où les deux amies n'étaient plus que deux femmes, et, se lutinant et se battant, se décoiffant presque avec mille grâces animées, se disputaient entre elles à qui serait la plus forte. »

L'affection de Mme de Polignac pour la reine était sincère et désintéressée. Son détachement des honneurs et de la fortune avait été un de ses principaux attraits aux yeux de Marie-Antoinette et un stimulant à la combler de faveurs. Avec quelle joie elle avait appris un jour que son amie était chargée de famille et sans fortune, logeant à Versailles dans un médiocre hôtel de la rue des Bons-Enfants ! Et voici des places, des pensions, des titres. Peu ambitieuse pour elle-même, Mme de Polignac, semblable à son amie, était remplie d'affection et de dévouement pour les siens. Ce fut un vrai parti qui se groupa autour d'elle, d'abord ses parents, puis ses amis, puis des courtisans. Autour de cette amitié fraîche

et gracieuse les intrigues se nouent et les cabales se forment, des manœuvres et des menées. Marie-Antoinette devient prisonnière de son amitié. Les lianes et les ronces étouffent les fleurs dans leur fragile éclat. À son amie, la reine ne peut rien refuser, et l'on voit peu à peu par elle s'élever aux honneurs et à la fortune une famille avec son cortège d'amis, de créatures et de clients – la faction des Polignac. Cependant la misère publique se fait cruellement sentir. Les banqueroutes sont retentissantes, les impôts semblent plus lourds, et, dans la gêne générale, la prospérité rapide, injustifiée, des Polignac paraît un défi provocant. À la cour, la noblesse s'en irrite, le mécontentement gagne Paris, la France entière. Il grandit, devient plus âpre par l'éloignement. « Depuis quatre ans, écrit Mercy, on compte que toute la famille de Polignac, sans aucun mérite envers l'État et par pure faveur, s'est procuré, tant en grandes charges qu'en autres bienfaits, pour près de 500 000 livres de revenus annuels*. Toutes les familles les plus méritantes se récrient contre le tort qu'elles éprouvent par une telle dispensation de grâces, et si l'on en voit encore ajouter une qui serait sans exemple [– il s'agissait de la donation de la terre de Bitche en Lorraine –,] les clameurs et le dégoût seront portés au dernier point. »

Encore si, dans ce commerce d'amitié, qui lui semblait l'essence de la vie, Marie-Antoinette eût trouvé des natures sincères et dévouées comme elle-même. De sa chère Polignac elle ne douta pas ; mais elle vit un jour que l'amie préférée n'avait été dans ses mains, depuis des années, qu'un instrument à procurer des faveurs. Et, d'autre part, que de désillusions ! La reine voulait être aimée pour elle, et elle ne tarda pas à comprendre qu'on n'aimait en elle que la reine. Le douloureux mouvement de recul ! Mouvement qui, peu à peu, la rejette vers les étrangers, ceux qu'elle rencontre chez

* Environ 5,6 millions d'euros

Mme d'Ossun, ou dans les salons des ambassades, les Staël-Holstein, les Strathoven, les Fersen, les Esterhazy, le prince de Ligne. Si bien qu'à la Cour, autour d'elle, le mécontentement grandit encore. Comme on lui montre les inconvénients de cette préférence nouvelle pour les étrangers, elle répond, avec un sourire triste, d'un mot poignant : « Vous avez raison, mais c'est que ceux-là ne me demandent rien. »

Et alors, parmi ceux qui demandent sans trêve ni merci, que de colères ! Elles se traduisent par des plaintes, des récriminations, bientôt des épigrammes, des satires. Jusqu'au sein de la Cour, on chante d'un ton moqueur :

*Petite reine de vingt ans,
Qui traitez mal ici les gens,
Vous repasserez la barrière,
Lan laire,*

Par étourderie, sans la moindre malveillance, le plus souvent en voulant obliger ses amis, la reine s'est aliéné, l'une après l'autre, les plus puissantes familles de la cour : les Rohan-Marsan-Soubise, qui avaient acquis une situation prépondérante, les Clermont-Tonnerre, les Civrac, les La Rochefoucauld, les Noailles, les Crillon, les Montmorency. Rivarol a une remarque très profonde. Louis XVI aimait sa femme d'un amour que les derniers Bourbons n'avaient accordé qu'à leurs maîtresses. Marie-Antoinette hérita des haines que soulevait autour d'elle la maîtresse du roi. Elle avait en outre contre elle les médisances des femmes arrivées à la Cour par la Du Barry. Sa vertu même, sa pureté leur étaient une insulte, et c'est cette pureté qu'elles s'efforcent de ternir. La reine ne veut plus autour d'elle de demi-monde. Les femmes qui ne sont pas veuves ne paraîtront qu'avec leurs maris ; ce qui raye des listes une foule de noms. Affronts qui ne se pardonnent pas.

Au clan des courtisanes ne tarde pas à se joindre celui des dévots. La piété de la reine est franche, simple, droite, prime-sautière. Cérémonies et pratiques lui semblent devoir plaire à Dieu beaucoup moins que les élans de l'âme et la bonté du cœur. Et cela encore, les dévots ne le pardonnent pas. D'autant que ces dévots, La Vauguyon et sa suite, la comtesse de Marsan et sa coterie, avaient été les plus empressés flagorneurs de la Du Barry et des vices du vieux roi. Infiniment bonne, Marie-Antoinette n'eût pas pris sur elle de faire un tort réel à la personne qu'elle eût estimée le moins ; mais cet entrain qu'elle apportait dans ses affections, elle le mettait aussi dans ses antipathies. Les deux traits sont inséparables en un même caractère. Son cœur était également franc et vif, qu'il s'agit d'amitiés ou d'aversion. Celles-ci se traduisaient en brusqueries, boutades, en mots cinglants comme des coups de fouet qu'elle faisait claquer d'une main légère. Et c'est ainsi qu'autour d'elle, de qui l'âme était encore celle d'un enfant alors qu'elle était déjà mère, s'élèvent et s'entassent haines, rancunes et rancœurs. À ses propos railleurs, mille bouches invisibles, dans des coins obscurs, mais où elles sont d'autant plus à redouter, répondent par des traits qui portent du venin. « C'est dans les méchancetés et les mensonges répandus, de 1785 à 1788, par la Cour contre la reine, écrivait le comte de la Marck, qu'il faut aller chercher les prétextes des accusations du tribunal révolutionnaire en 1793 contre Marie-Antoinette. »

La reine, il est vrai, était d'humeur joyeuse, légère, si l'on veut. « Elle aimait la vie, disent les Goncourt, l'amusement, la distraction, ainsi que l'aiment, ainsi que l'ont toujours aimée la jeunesse et la beauté. » La comtesse de la Marck, dans sa description de la cour de France, en parle à Gustave II : « La reine va sans cesse à l'Opéra, à la Comédie, fait des dettes, sollicite des procès, s'affuble de plumes et de pompons et se moque de tout. » La note n'est pas encore trop méchante,

elle va s'envenimer. Au bal chez M. de Vitry, Marie-Antoinette entre incognito, en masque, avec la duchesse de La Vauguyon. Le marquis de Caraccioli, ambassadeur de Naples, ne la reconnaît pas et lie conversation avec elle, sur un ton de badinage. L'intrigue amuse la reine qui y répond. Mais voici que le marquis rougit de confusion : avec un éclat de rire, la reine s'est démasquée. Le lendemain, la chronique s'est emparée de l'anecdote et déjà l'on sent combien peu de chose suffirait pour la retourner contre la réputation de la jeune femme. La familiarité de Marie-Antoinette a d'ailleurs été exagérée. « Son tact, dit le prince de Ligne, en imposait autant que Sa Majesté. Il était aussi impossible de l'oublier que de s'oublier soi-même. » Elle s'est rendue à l'Opéra avec la princesse d'Hénin. L'essieu de sa voiture se brise. Elle monte en fiacre et arrive ainsi. Nul ne saurait l'aventure si, franche et insouciant, elle ne la disait la première, dès son entrée : « Moi, en fiacre à l'Opéra, n'est-ce pas plaisant ? » Le lendemain se murmuraient à l'oreille de sales propos sur on ne sait quelle aventure louche où la reine aurait été mêlée. La jolie expédition par une matinée d'avril, sur les coteaux de Marly, d'où l'on verra le soleil monter à l'horizon, se développe en tout un pamphlet, une ordure, le *Lever de l'Aurore*, que les courtisans se passent sous le manteau. Par les chaudes soirées d'été, sur les terrasses de Versailles, Marie-Antoinette aime se promener. Des orchestres dans le feuillage font entendre des accords que la douceur de la nuit rend plus harmonieux. Marie-Antoinette, qui aime le peuple et n'a pas de plus chère émotion que de sentir chacun autour d'elle partager son plaisir, veut que la foule entre librement. Au bras du comte d'Artois ou de la comtesse de Polignac, elle y heurte le premier venu. Les gazettes de Londres se remplissent de traits malpropres sur les « nocturnales » de Versailles. Les Anglais sont friands des détails scabreux qui transforment ces promenades familières en immondes orgies.

Les feuilles passent la Manche, sont traduites, se répandent dans Paris.

Les nouvellistes imaginent des folies à propos des constructions de Trianon. Mazières y a fait une décoration peinte sur toile avec enchâssements de verroterie. On parle de murailles de diamants. Ceux-ci ont bientôt un tel scintillement dans l'imagination populaire que, lorsque les députés aux États généraux, en 1789, visitent Trianon, ils demandent obstinément à voir la salle aux diamants. Et comme il est impossible de leur en montrer aucune, ils partent avec la conviction que ce témoignage des folies royales leur a été caché.

Les dépenses et les dettes de la reine furent la plus redoutable des armes dont on l'accabla. Son étourderie l'y avait exposée. Louis XVI dut un jour acquitter pour 300 000 livres de dettes que la reine avait faites personnellement. Les nouvellistes en parlèrent : « En lui remettant ces 300 000 francs, disent les *Mémoires secrets* de Bachaumont, le roi lui a fait sentir que ceux qui l'entouraient, de crainte de lui déplaire, lui déguisaient la vérité. Il la pria de réfléchir que cet argent provenait de la substance la plus pure des peuples et ne devait pas être consacré à des dépenses frivoles. » Le trait, qui se répandit, eut des conséquences. En 1777, une dame Cahouet de Villiers fut arrêtée pour avoir escroqué d'énormes sommes d'argent en se servant du nom de la reine. Au fermier général Béranger, qui désirait des honneurs à la Cour, elle avait fait croire que la reine voulait contracter un emprunt sans en faire part au roi, parce que celui-ci la grondait de ses trop grandes dépenses. Elle montrait de faux reçus. L'argent fut donné. « La reine, écrit le comte Beugnot, avait alors une réputation de légèreté que, sans doute, elle n'a jamais méritée. On la supposait aux prises avec les besoins d'argent que provoquait son goût pour la dépense. On citait d'elle des traits, des paroles qui la faisaient descendre du rôle

de reine à celui de femme aimable. On se familiarisait avec elle à ce dernier titre par la pensée. »

Quelques mois après l'affaire Cahouet de Villiers, le 19 décembre 1778, Marie-Antoinette mettait au monde le premier de ses enfants. Il était attendu depuis huit ans. « Ma santé est entièrement remise, écrit-elle peu après à sa mère. Je vais reprendre ma vie ordinaire et, par conséquent, j'espère pouvoir bientôt annoncer à ma chère maman de nouvelles espérances de grossesse. Elle peut être rassurée sur ma conduite et je sens trop la nécessité d'avoir des enfants pour rien négliger sur cela. Si j'ai eu anciennement des torts, c'était enfance et légèreté ; mais à cette heure ma tête est bien plus posée et elle peut compter que je sens bien tous mes devoirs sur cela. D'ailleurs je le dois au roi. »

Ces paroles sont sincères et furent mises en pratique. Une profonde et durable réforme se fait dans toute la vie de la souveraine. Mais est-il encore temps d'arrêter la médisance ? Marie-Antoinette veut donner par elle-même l'exemple de l'économie. Au Salon de 1783 est exposé son portrait par Mme Vigée-Lebrun en robe longue blanche, tout unie. Elle s'habille comme une femme de chambre, disent les uns ; elle veut, affirment les autres, ruiner le commerce de Lyon et enrichir les Belges de Courtrai, sujets de son frère. Et l'on doit enlever le portrait. À ce seul trait on voit la profondeur de l'action qui a été exercée. « Les accusations contre la reine, dit M. de Nolhac, on les lit dans les brochures obscènes qui courent les cercles et passent de mains en mains, du boudoir à l'antichambre ; on les retrouve dans ces recueils manuscrits où l'on rougit de reconnaître de nobles armoiries et des *ex-libris* de femmes. Les immondices que remuera la Révolution, les allusions à Messaline et à Frédégonde s'étaient en couplets piquants, aux rimes élégantes et poudrées, et les grandes dames les chantaient sur les airs à la mode, dans l'intimité des fins soupers. Mais les fenêtres sont ouvertes ; les passants de la

rue écoutent, et, du salon, la chanson descend au cabaret. Ce peuple, à qui l'on enseigne le mépris des reines, des femmes et des mères, n'oubliera aucune des leçons qu'il a reçues, et ce sont les refrains des gens de Cour qui les accompagneront à la guillotine. »

Et cependant, si une femme eût dû être sympathique aux hommes de la Révolution, c'était bien Marie-Antoinette. Elle se rapprochait du peuple par son affection pour lui, par la manière dont elle en était émue, par la manière dont elle s'efforçait de le comprendre. Elle se rapprochait des hommes de la Révolution par les idées qui leur étaient communes. N'est-ce pas elle qui fit autoriser les représentations du *Mariage de Figaro* ; qui prit la défense de Linguet ; elle qui fit ses efforts pour que Voltaire fût reçu à la Cour ? Marie-Antoinette ramena Necker au ministère. Elle soutint la double représentation pour le Tiers. En 1788, elle supprimait spontanément pour 1 200 000 livres de charges dans sa Maison.

Le 8 juin 1773 avait eu lieu l'entrée solennelle de Louis XVI, encore dauphin, dans la ville de Paris, avec la dauphine. L'enthousiasme de la foule allait au délire. Les maisons étaient en fleurs, les chapeaux volaient dans les airs. Des acclamations ininterrompues : « Vive monseigneur le dauphin ! vive madame la dauphine ! » « Madame, disait le duc de Brissac, vous avez là deux cent mille amoureux. » Marie-Antoinette voulut descendre dans les jardins, se mêler à la foule, remercier de plus près, serrer les mains qui se tendaient à elle. Elle en écrit à sa mère une lettre où bat son cœur :

« Pour les honneurs, nous avons reçu tous ceux qu'on peut imaginer ; mais tout cela, quoique fort bien, n'est pas ce qui m'a touchée le plus ; mais c'est la tendresse et l'empressement de ce pauvre peuple, qui, malgré les impôts dont il est accablé, était transporté de joie de nous voir. Lorsque nous avons été nous promener aux Tuileries, il y avait une si grande

foule que nous avons été trois quarts d'heure sans pouvoir avancer ni reculer. Nous avons recommandé plusieurs fois aux gardes de ne frapper personne. Au retour, nous sommes montés sur une terrasse découverte. Je ne puis vous dire, ma chère maman, les transports de joie, d'affection qu'on nous a témoignés dans ce moment. Qu'on est heureux dans notre état de gagner l'amitié du peuple à si bon marché ! Il n'y a pourtant rien de si précieux. Je l'ai senti et je ne l'oublierai jamais. »

Marie-Antoinette et les Français de la Révolution étaient faits pour s'entendre ; mais entre la reine et le pays s'était glissé Basile : il est l'homme du jour. Beaumarchais l'a bien défini : « La calomnie !... il n'y a pas de plate méchanceté, pas d'horreur, pas de conte absurde qu'on ne fasse adopter en s'y prenant bien... D'abord un bruit léger rasant le sol comme l'hirondelle avant l'orage, *pianissimo* murmure et file et sème en courant le trait empoisonné. Telle bouche le recueille, et *piano, piano*, vous le glisse adroitement. Le mal est fait, il germe, il rampe, il chemine, *rinforzando*, de bouche en bouche, il va le diable ; puis, tout à coup, ne sais comment, vous voyez la calomnie se dresser, siffler, s'enfler, grandir à vue d'œil. Elle s'élanche, étend son vol, tourbillonne, enveloppe, arrache, entraîne, éclate et tonne ; et devient, grâce au ciel, un cri général, un *crescendo* public, un *chorus* universel de haine et de proscription. »

Les Goncourt ont écrit ces lignes d'une vérité profonde : « La vie particulière, ses agréments, ses attachements sont défendus aux souverains. Prisonniers d'État dans leur palais, ils ne peuvent en sortir sans diminuer la religion des peuples et le respect de l'opinion. Leur plaisir doit être grand et royal, leur amitié haute et sans confidence, leur sourire public répandu sur tous. Leur cœur même ne leur appartient pas, et il ne leur est pas loisible de le suivre et de s'y abandonner. Les reines sont soumises comme les rois à cette peine et à cette

expiation de la royauté. Descendues à des goûts privés, leur sexe, leur âge, la simplicité de leur âme, la naïveté de leurs inclinations, la pureté et le dévouement de leurs tendresses ne leur acquièrent ni l'indulgence des courtisans, ni le silence des méchants, ni la charité de l'histoire. »

Toute de son temps, dont elle fut l'expression vive et pittoresque, imbue de la philosophie sentimentale et naturaliste qui, du bourgeois au gentilhomme, avait pénétré tous les esprits, Marie-Antoinette crut qu'étant reine, elle pouvait être femme. Erreur que la Cour où elle vivait ne lui pardonna pas ; que ne lui pardonna pas la Révolution et qu'aujourd'hui encore nous avons beaucoup de peine à lui pardonner.

Voici dans quelles conditions Marie-Antoinette accouchait.

Le garde des Sceaux, les ministres et secrétaires d'État attendaient dans le grand cabinet avec la Maison du roi, la Maison de la reine et les grandes entrées. Le reste de la Cour emplissait le salon de jeu et la galerie. Tout à coup une voix domine : « La reine va accoucher ! » La Cour se précipite pêle-mêle avec la foule. L'usage veut que tous entrent en ce moment, que nul ne soit refusé : le spectacle est public. On envahit la pièce si tumultueusement que les paravents de la tapisserie entourant le lit de la reine en sont presque renversés. La place publique est dans la chambre. Des Savoyards montent sur les meubles pour mieux voir. Une masse compacte emplit la pièce, la reine étouffe. « De l'air ! » crie l'accoucheur. Le roi se jette sur les fenêtres calfeutrées et les ouvre avec la force d'un furieux. Les huisseries, les valets de chambre sont obligés de repousser les badauds qui se bousculent. L'eau chaude que l'accoucheur a demandée n'arrivant pas, le premier chirurgien pique à sec le pied de la reine. Le sang jaillit. Deux Savoyards, debout sur une commode, se sont pris de querelle et se disent des injures. C'est un vacarme. Enfin la reine ouvre les yeux, elle est sauvée.

Tel était le cérémonial de la cour de France quand la reine donnait un héritier à la couronne. La femme qui devait accomplir de pareille façon les actes suprêmes de la vie aurait dû comprendre que son cœur n'avait pas le droit d'aimer et que sa bouche n'avait pas le droit de rire.

Elle ne le comprit pas, et fut guillotinée.